

Compte rendu de la réunion du CLA du 13 janvier 2023

Sont présents :

Le Père Pinon
Jocelyne Fillion
Guy Mary
Pierre Mittelberger
Valérie Pédrosa
Monique Privat
Monique Hody

Sont excusées :

Carole Etienne Debatty
Nadine Simon

1- **La séance est introduite par le Père Pinon**, qui lit l'évangile selon Saint Marc (2, 1-12). Chacun exprime ce qui l'a frappé et commente certains passages.

Nous avons prié pour Sarah et Nadine ainsi que pour Gabrielle, qui a repris avec courage la célébration des obsèques. Nous avons été émus en apprenant qu'une famille de Carignan avait déjà perdu un enfant et que leur plus jeune fils était atteint d'une maladie cardiaque. Nous avons prié pour qu'il guérisse le plus rapidement possible.

2- Accueil d'un nouveau membre

Samedi soir, le Père Pinon a proposé à Monsieur Mittelberger de participer à notre réunion, « afin qu'il apporte sa part à la réflexion et aux décisions du Conseil paroissial »

Pierre s'est présenté et nous a expliqué en quoi consistait son travail. Il côtoie tous les jours la misère et doit venir en aide à des personnes, qui souffrent de troubles mentaux.

L'Abbé Pinon a présenté l'espace missionnaire et nous a rappelé que nous étions tous des missionnaires, des disciples attachés au Christ. De part notre baptême, nous sommes appelés à collaborer au salut de nos frères et sœurs. Nous pouvons honorer cette mission de toutes sortes de manières. Il existe, en effet, tant d'hommes et de femmes dans notre entourage, qui sont sans espérance.

Le Père nous a fait part de la joie, qu'il a ressentie lors de la mission, qui s'est déroulée voici deux ans. La rencontre de l'autre et se retrouver lors des repas furent des moments essentiels.

3- Anniversaire du Père Thérét

A l'occasion des 90 ans et des 55 ans de sacerdoce de l'Abbé Jean-Marie Thérét, les membres du Cla ont décidé d'organiser un goûter partagé le dimanche 12 février à 16 heures dans les salles paroissiales de Vrigne-aux-Bois. Les boissons seront offertes par la paroisse.

Afin que le Père Jean-Marie puisse participer à un pèlerinage à Lourdes, une boîte sera mise à la disposition des personnes lors des messes dans l'église de Vivier-au-Court et l'église Saint Charles de Sedan ainsi que dans la salle le jour du goûter.

Nous tenons à remercier le Père Jean-Marie du fond du cœur pour sa disponibilité, son extrême gentillesse, sa grande capacité d'écoute et d'attention. Les malades n'oublieront jamais son visage rayonnant de joie et de douceur ni ses paroles de réconfort. Les paroissiens mesurent la chance qu'ils ont eu de croiser le Père Théret sur leur route évangélique. Ils tiennent à le remercier pour son engagement et pour tout ce qu'il a fait et qu'il continue de faire. Ils ont à cœur de lui exprimer toute leur reconnaissance d'avoir fait vivre l'amour de Dieu dans ce monde et d'avoir soutenu leur foi.

'- Cartes adressées aux fiancés

Monique H. a envoyé une carte aux fiancés, qui vont se marier cette année. L'Abbé Pinon et les paroissiens les invitent à participer à la messe, qui aura lieu le samedi 18 février à 18 heures en l'église de Vivier-au-Court. Un verre d'amitié sera servi à l'issue de la célébration, afin que nous puissions faire connaissance.

5- Formation des députés

Le nombre des députés aux obsèques est insuffisant. Une formation à la députation va commencer prochainement dans le sud des Ardennes. Elle s'adresse non seulement aux futurs députés, mais aussi aux personnes, qui accepteraient d'aider les députés en rencontrant par exemple les familles endeuillées.

6- Monsieur Zerringer propose aux membres des différents CLA de leur apporter son aide. En effet, seuls deux Cla ont commencé à remplir la « feuille de calcul ».

7- Pèlerinage diocésain

Monsieur Delalle, Econome Diocésain, nous a adressé un courrier nous rappelant, que le prochain pèlerinage diocésain se déroulerait le lundi de Pentecôte, le 29 mai 2023 à l'abbaye d'Igny. selon le même schéma que l'an dernier à Saint Walfroy. :

- lancement ensemble sur le lieu
- une marche le matin en espaces missionnaires
- repas tiré du sac sur le chemin
- un temps diocésain au retour à l'abbaye
- la messe d'envoi

Il nous est conseillé de prendre les transports en commun pour éviter qu'un nombre trop important de véhicules personnels soient obligés de se garer loin de l'abbaye.

8- Fiches de renseignements

Comme la fiche proposée par l'Abbé Pinon et celle proposée par Monique H. sont complémentaires, elles seront toutes les deux mises à la disposition des paroissiens.

Nous avons « tiré les rois » avant de nous quitter.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 3 février à 20 heures au presbytère.